



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

M

## Questionnaire aux candidat(e)s aux élections municipales

**Rappel préliminaire :** *Au cours des 6 dernières années, l'ASPONA a participé à de nombreuses consultations publiques sur des projets d'aménagement ou d'équipement (plages, parkings, ZAC), des documents d'urbanisme au niveau municipal (PLU), intercommunal (SCoT de la CARF), départemental et régional (SRADDET, stratégie de façade maritime), etc. Elle a mobilisé ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, pour les mobilités douces, pour la réduction du bruit, pour des projets de quartiers Climat-Air-Energie et plus généralement pour recueillir leurs souhaits en matière de gestion des déchets, d'alimentation et d'agriculture de proximité, de transports collectifs. Elle a aussi organisé 4 rencontres avec les citoyens dans le cadre du Grand débat. Un résumé de ses activités est donné dans le dépliant ci-joint ; le détail de ses prises de position se trouve sur son site ([www.aspona.org](http://www.aspona.org))*

**Prénom et nom :** Frédéric PELLEGRINETTI (MENTON LISTE CITOYENNE)

**Commune :** MENTON

Les réponses apportées dans ce questionnaire sont le fruit d'une réflexion collective menée par les membres de la liste MENTON LISTE CITOYENNE lors d'ateliers participatifs. Elles reflètent différentes concertations menées auprès de citoyens .nes engagés.es dans des associations ou des collectifs mentonnais.

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – **Limiter le réchauffement climatique** en zone urbaine et supprimer les îlots de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles ou terrains de sport, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...)

- Végétalisation totale ou partielle des cours de récréation des écoles maternelles et primaires, installation de tonnelles, de jardins pédagogiques
- Remplacer systématiquement tout arbre disparu par des essences locales qui apportent ombre et fraîcheur

2 – **Réduire les émissions de GES** (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et traitement des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, remplacement des chaudières à fuel par des chaudières à gaz, filtres à particules ...)

Dans notre programme : DES LOGEMENTS POUR TOUS

- Rénover massivement les logements existants en matière d'isolation thermique.
- Inciter par des aides financières l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments privés

3 – **Sécuriser et promouvoir les mobilités douces** (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) en termes d'aménagements et de limitation d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur ?

Dans notre programme : UNE MOBILITE DOUCE

- Création de parkings aériens à silos, situés aux entrées de ville avec mise à disposition de navettes électriques, gratuite afin de rejoindre le centre-ville.
- Lutter contre la pollution automobile en réduisant l'usage de la voiture avec la mise en service de bus

Association régie par la loi du 1-7-1901 (site Internet : [www.aspona.org](http://www.aspona.org) – contact : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org))

propres, de navettes à faible émission de CO2 afin de rendre le centre-ville aux piétons.

- Mettre en place à moyen terme une navette maritime à hydrogène reliant facilement Menton à Monaco avec une extension possible depuis Vintimille.

4 – **Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral** (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes...)

- Informer régulièrement et largement la population de la qualité des eaux de baignade ainsi que la qualité de l'air
- Sensibiliser les consommateurs et les professionnels de la restauration à emporter de l'impact des déchets générés par l'abandon des restes de repas sur le bord de mer
- Rendre aux piétons le bord de mer, en veillant que l'activité des terrasses de restaurants reste supportable pour tous.

5 – **Accroître l'autosuffisance alimentaire** de votre commune, **préserver le foncier agricole** (garantir zéro artificialisation, ...) et assurer **l'approvisionnement local et bio** dans la restauration collective (cantines scolaires, EPHAD, hôpital)

- Viser le 100% bio pour les restaurants scolaires des maternelles et des écoles primaires
- Privilégier l'approvisionnement en circuits courts des cantines scolaires, dans un rayon de 250 Km
- Préserver et étendre le foncier agricole

6 – **Encourager la production d'énergies renouvelables** (solaire, thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation (territoire à énergie positive ...)

- Equiper les bâtiments publics et les parkings aériens de panneaux photovoltaïques

7 – **En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF**, comptez-vous :

- assurer un affichage public quotidien (par exemple, sur les panneaux publicitaires) de la qualité de l'air (grâce à une adhésion de la CARF à AtmoSud) et des eaux de baignade ? **OUI**
- demander l'élargissement de la composition du conseil de développement pour y intégrer des représentants d'associations environnementales ?
- prendre des mesures pour réduire la production de déchets ménagers (compostage collectif des déchets verts, autres ...) ? **OUI**

8 – Plus précisément, **pour Menton**, prévoyez-vous de :

- Dénoncer la DSP du camping saint-Michel en raison des défaillances du délégataire, avant fin juin 2020 sans pénalité ? Faire procéder à la renaturation du Plateau Saint-Michel ? **OUI**
- Conserver les plages naturelles sur la Baie Ouest et limiter la circulation des véhicules à moteur en bord de mer ?
- Protéger intégralement les 19 lacets du domaine Cernuschi-Latournerie et abandonner le projet de complexe immobilier (cinéma multiplexe, galerie commerciale, parking, logements) le long du Borriego ?
- Demander le classement comme « site classé » du Boulevard de Garavan pour ses villas « Belle époque » ? **OUI**
- Aménager des pistes cyclables d'ici 2026 ? Où et combien de kilomètres ? **OUI**

Une étude sera réalisée afin d'intégrer les voies cyclables dans le plan de circulation global de la ville

9 - Souhaitez-vous nous faire part d'**autres projets**?

- Assurer la sauvegarde des oliviers du parc du Pian
- Installer de nouveau un camping sur le plateau Saint-Michel, dans le respect de l'environnement